



Date de mise en ligne : 21 novembre 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00111** du **17 NOV. 2025**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à IGP représentée par Monsieur LE PROVOST

Domicilié (e) **20 Avenue Saint-hilaire
91800 Brunoy**

En vue de la réalisation : **Travaux de réparation de l'étanchéité d'une terrasse + traitement des fissures + peinture souches de cheminée.**

Sur un terrain sis
Cadastré **85 Av du Pdt J. Fitzgerald Kennedy
AL151**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

17 NOV. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, **Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° DP 94078 25 00111 du**

**conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le**

a été affichée en Mairie du

au

L'Appariteur,